



# COMMUNIQUÉ

## Présélections 2018



La constitution de la liste des présélectionnés hommes et dames en 2018 en vue de la formation des équipes de France pour les championnats du monde sera adaptée au fait que le Championnat du Monde 2019 en Afrique du Sud aura lieu en février. Cette information n'est pas encore officielle mais elle a été annoncée verbalement par les dirigeants d'Afrique du Sud lors des derniers CDM en novembre 2017.

Il sera donc matériellement et financièrement impossible d'organiser 2 présélections en 2018, les prochaines présélections serviront donc à désigner les EDF 2018 (Pays de Galles) et 2019 (Afrique du Sud).

Compte tenu que la définition des limites d'âge des U21 a été augmentée d'un an pour être en conformité avec celles de la FIPS-M, et afin de ne pas se passer de certains meilleurs jeunes pendant 2 ans il a été décidé de sélectionner les 3 meilleurs Espoirs dernière année. Mais s'ils finissent dans les 6 premiers, ils ne pourront prétendre qu'à l'EDF 2019.

Pour ne léser personne tout en gardant la logique des 4 secteurs de pêche, leur présence sera compensée par l'ajout de 4 places chez les Hommes.

En ce qui concerne les Dames, le nombre de présélectionnées sera de 14.

Il n'y aura donc qu'un seul et unique classement pour les 2 années et la constitution définitive des EDF ne dépendra que des désistements qui pourront être différents d'une année sur l'autre, du respect des règles définies dans le Mode de Sélection, et du cas particulier des Espoirs comme expliqué ci-dessus.

Si la date officielle du CDM 2019 s'avère être en réalité en fin d'année, une présélection pourra être organisée en 2019 dans la mesure du possible. Dans cette éventualité, la composition de la liste des présélectionnés 2018 restera toutefois inchangée (présence des 3 Espoirs maintenue).

Le Comité de Sélection